

Communiqué de presse

Date: 26 juin 2013

Embargo: ---

Nomination de Bruno Frick au conseil d'administration de la FINMA

Le Conseil fédéral a nommé Bruno Frick au conseil d'administration de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA. Notaire et avocat indépendant, Bruno Frick a représenté durant de nombreuses années le canton de Schwyz au Conseil des Etats et exercé plusieurs mandats au sein de divers conseils d'administration. Suite à sa nomination au conseil d'administration de la FINMA, Bruno Frick mettra un terme à ses mandats dans le secteur de la finance.

Propriétaire d'un cabinet de notaires, Bruno Frick est également associé dans une étude d'avocats. Outre ses activités professionnelles, ce juriste de 60 ans s'est engagé dans la vie politique cantonale et surtout nationale. Il a ainsi représenté entre 1991 et 2011 le canton de Schwyz au Conseil des Etats. Nommé président du Conseil des Etats en 2004, il a participé à différentes commissions et délégations de cet organe et en a présidé certaines.

Bruno Frick siège au conseil d'administration de plusieurs sociétés et organisations. Pour éviter tout conflit d'intérêts, il abandonnera l'ensemble de ses activités et mandats d'administrateur dans la branche financière suite à sa nomination au conseil d'administration de la FINMA. Sont notamment concernées les fonctions qu'il occupe au sein des conseils d'administration des assurances SWICA et de la Verein zur Qualitätssicherung von Finanzdienstleistungen VQF ainsi que de différentes sociétés de gestion de fortune.

« Le conseil d'administration de la FINMA gagne en la personne de Bruno Frick non seulement un juriste et un praticien expérimenté, mais également un fin connaisseur de la politique fédérale », a déclaré Anne Héritier Lachat, présidente de la FINMA. Bruno Frick prendra ses fonctions au sein du conseil d'administration de la FINMA le 1^{er} août 2013.

Contact

Tobias Lux, porte-parole, tél. +41 (0)31 327 91 71, tobias.lux@finma.ch